



RNCP 39266

Date d'enregistrement : 03/07/2019

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

CAP Métiers de la coiffure



Compétences globales

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

Objectifs de formation

S'informer

- Rechercher et traiter l'information
- Identifier les besoins du client

Organiser

- Choisir une solution adaptée
- Gérer et préparer le poste de travail
- Participer à la gestion des stocks

Réaliser

- Utiliser les différents produits
- Exécuter des coupes
- Mettre en forme la chevelure, coiffer
- Réceptionner, ranger, exposer les produits
- Mettre en œuvre les techniques d'hygiène professionnelle et assurer la maintenance préventive des équipements

- Contrôler la qualité du travail effectué
- Participer au suivi de la clientèle

Communiquer

- Accueillir
- Recevoir et transmettre un message
- Conseiller et argumenter
- S'intégrer dans une équipe de travail

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

EP1 - Techniques de coiffure

- Coupe, coiffage « homme »
- Coupe, couleur, forme « femme »
- Techniques de coiffure (écrit)

(Technologie, Biologie appliquée, Arts appliqués)

EP1 - Chef d'œuvre

EP2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise (Vente, Gestion appliquée)

EG1 - Français, Histoire-Géographie, Éducation Civique

EG2 - Mathématiques, Physique-chimie

EG3 - Éducation Physique et Sportive

EG4 - Langue vivante étrangère (anglais)

EG5 - Prévention Santé Environnement

Méthodes utilisées

Presentiel:

- Cours en salle / institut pédagogique
- Travail de groupe avec ou sans outil informatique
- Utilisation de l'outil numérique
- Retours d'expérience entreprises, professionnalisations - livret d'apprentissage

Distanciel:

- synchrone (visio), asynchrone (mails) en fonction des impératifs

Modalités d'évaluations

- Au moins une évaluation par année, par matière adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)
- Examen blanc

Accessibilité



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à contacter notre référente handicap : Mme Marielle HILAIRE.

Institut de Formation Professionnelle 43 - CFA Interprofessionnel de Haute-Loire
220 Rue des Camélias - 43370 BAINS

Tél. : 04 71 57 98 00

www.ifp43.fr



E-mail : contact@ifp43.fr

